

Moyen pour guérir les piqures charbonneuses.

Les cultivateurs sont souvent exposés aux piqures charbonneuses ou au contact charbonneux des animaux.

Voici un remède qu'on dit avoir été employé avec efficacité : Il faut faire boire au malade de la tisane contenant 20 à 40 gouttes d'acide sulfurique (huile de vitriol) dans une pinte d'eau et mettre immédiatement après l'apparition du charbon, un empâtre composé d'une pâte de farine de seigle qui a subi un commencement de fermentation, saupoudrée de craie acétique (carbonate de chaux).

La qualité acide de la farine détermine évidemment une lente décomposition de la craie : il se forme de l'acétate de chaux, et l'acide carbonique est libéré à l'état naissant, en contact avec la pustule charbonneuse. Il paraît que ce gaz est l'agent actif du remède. A l'état libre ordinaire, il agit sur l'économie à la manière de certains éthers et du chloroforme ; mais à l'état naissant, il calme et guérit souvent les douleurs locales.

THE SCIENTIFIC AMERICAN

33 ANNÉES D'EXISTENCE.

LE JOURNAL SCIENTIFIQUE LE PLUS POPULAIRE DU MONDE

Seulement \$3.20 par année, port compris,
Hebdomadaire, 52 Numéros par année,
formant un volume de 4,000 pages.

Le *Scientific American* est un grand journal hebdomadaire de première classe contenant seize pages, imprimé avec le plus grand soin, illustré avec profusion, de splendides gravures représentant les inventions les plus nouvelles et les progrès les plus récents dans les Arts et les Sciences ; comprenant la Mécanique et le Génie, Machines à Vapeur, Chemin de fer, Mines, Génie Civil, Gaz et Génie Hydraulique, Machines de Manufactures, Produits en fer, Acier et autres Métaux, Chimie et Procédés chimiques, Electricité, Lumière, Chaleur, Son ; Technologie, Photographie, Imprimerie, Machines nouvelles, Procédés nouveaux, Revettes nouvelles, Améliorations concernant l'industrie textile, Tissage, Teinture, Coloration, nouveaux Produits industriels, Animal, Végétal et Minéral ; Faits nouveaux et intéressants en Agriculture, Horticulture, Famille, Santé, Progrès en Médecine, Science sociale, Histoire Naturelle, Géologie, Astronomie, etc.

On trouvera que le *Scientific American* est un journal pratique le plus estimable, écrit par des hommes éminents dans toutes les branches de la science ; le tout est présenté en langage populaire, libre de tout terme techniques, illustré avec des gravures et arrangé de manière à intéresser et instruire toutes les classes de lecteurs, jeunes ou vieux. Prix d'abonnement \$3.20 par année, \$1.60 pour six mois, y compris les frais de port, Escompte aux Clubs et aux Agents. Copie simple, 10 cents. A vendre chez tous les marchands de journaux. Envoi par la poste à l'ordre de MUNN & Co., éditeurs, 37 Park Row, New-York.

PATENTES En connexion avec le *Scientific American*. MM. MUNN & Co. sont sollicitateurs de patentes pour les Etats-Unis et l'étranger, et possèdent l'établissement le plus vaste du monde. On obtient les patentes aux meilleures conditions, les Modèles d'inventions nouvelles et les dessins sont examinés, avec consultation gratuite. Une note spéciale paraît dans le *Scientific American* pour chaque invention patentes par l'intermédiaire de cette Agence, avec le nom et la résidence de l'inventeur. L'attention publique est aussi attirée sur le mérite de la nouvelle patente et la vente en est souvent faite avec plus de facilité.

Tout le monde ayant fait une nouvelle découverte ou invention, peut assurer sans frais si une patente peut être obtenue, en écrivant aux soussignés. Adressez pour le journal ou pour les patentes :

MUNN & Co., 37 Park Row, New-York.
Bureau de la Succursale, Cor. F. et 7ème Sts.,
Washington, D. C.

**A VIS.**

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 26 Novembre 1877.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 4e jour de janvier prochain.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui sera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec le sommaire de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,

G. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être adressé à

FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.